



**ÉCOLE-DES CŒURS-VAILLANTS
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

**Réunion tenue dans les locaux de l'École Cœur-Vaillant Campanile
Mardi 17 novembre 2015, 18 h 45**

Étaient présentes et présents :

M. Simon Germain, directeur adjoint de l'École-Cœur-Vaillant-Campanile
M. Denis Royer, représentant des parents et président
M. Assi Patrice Ayé, représentant des parents
M. Simon Bégin, représentant des parents
M^{me} Natalie Blais, directrice de l'École-des-Cœurs-Vaillants
M. Jean-Simon Bourgault, représentant du personnel des services de garde

M^{me} Chantale Côté, représentante du personnel enseignant
M. Patrick Dallaire, représentant du personnel enseignant
M^{me} Annick de Warren, représentante du personnel enseignant
M^{me} Lucie Doyer, représentante du personnel enseignant
M^{me} Michèle Gagnon, représentante du personnel enseignant
M^{me} Catherine Girard-Larouche, représentante du personnel enseignant
M^{me} Marie-Ève Jalbert, représentante des parents et trésorière
M^{me} Éloïse Lajoie, représentante des parents
M^{me} Maryse Lambert, représentante du personnel de soutien (T.E.S.)
M^{me} Marie-Christine Nolet, représentante des parents au comité de parents
M^{me} Hélène Rathier, représentante du personnel professionnel (psychologue)
M. Dominic St-Pierre, représentant des parents et vice-président

Étaient absentes et absents :

M^{me} Cynthia Cliryx, représentante des parents
M^{me} Claire Permeilleux, représentante des parents

Secrétaire du conseil

M^{me} Anne-Marie Lamontagne

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture

1.1. Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

M. Royer constate le quorum et procède à l'ouverture de la réunion à 18h46. Il souhaite la bienvenue aux membres du Conseil et les remercie de leur présence. Il rappelle le rôle du C.E. qui est de garder l'enfant au centre de ses préoccupations.

1.2. Adoption de l'ordre du jour (doc 1 joint)

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par M^{me} Lambert, appuyée par M^{me} Côté.
CE1516-02-1.2

2. Adoption et suivis au procès-verbal de la rencontre du 13 octobre dernier : (doc 2 joint)

L'adoption du procès-verbal est proposée par M. St-Pierre et approuvée par M^{me} de Warren.
CE1516-02-2

En suivi, M. Germain mentionne qu'il y aura une bourse versée par le Grand Défi Pierre Lavoie.

3. Interventions des commissaires (10 minutes)

M. Lavoie mentionne que la Commission Scolaire a balisé la politique concernant les aires de dessertes pour éviter les iniquités. Il ajoute que de gros projets seront réalisés pour la cour d'école Cœur-Vaillant Campanile (CVC).

Pour sa part, M. Dionne remercie M^{me} Nolet pour sa lourde tâche de travail au sein du C.E. en tant que représentante du Conseil au Comité de parents. Il précise que le comité de parents va chercher le pouls des parents dans les différentes écoles et que ce sera une grosse année à venir étant donné le dossier de la gouvernance scolaire.

M. Dionne informe les membres que la construction du gymnase à l'école De Rochebelle est entamée. Cette école, qui avait le moins de pieds carrés par élève, devient celle au plus grand nombre de pieds carrés.

M^{me} Blais mentionne que pour l'école Cœur-Vaillant (CV), un nouveau panneau de signalisation sera installé sur la rue de Liège pour permettre le stationnement sur un des deux côtés. Il stipulera que le stationnement sera permis 15 minutes maximum pendant les heures de classe et ce, sur le côté de rue désigné. Les parents pourront ainsi s'y stationner lorsqu'ils viendront porter ou chercher leurs enfants. Le stationnement du personnel sera donc désengorgé sur les heures de pointe.

M. Dionne mentionne que selon lui, lorsque les trottoirs sont mal déneigés à l'école CV, cela rend dangereux pour la sécurité des enfants. Il conseille de garder l'œil ouvert et de signaler à la police toutes situations dangereuses.

4. Interventions du public

Aucune intervention du public

5. Informations générales

5.1. Du président;

M. Royer remercie les membres et réitère le fait que le conseil d'établissement de Cœurs-Vaillants est de qualité et que ses membres apportent tous un plus aux discussions collectives.

5.2. Du représentant du Comité de parents;

M^{me} Nolet présente le document sur la bourse d'initiative parentale. Le document sera envoyé par courriel aux membres et à tous les parents selon la proposition de M St-Pierre.

Après le questionnement sur la possibilité d'envoyer une lettre au Ministre de la part du CE, il est décidé que le CE ne le ferait pas. Les deux comités (parents et EHDA) le font déjà.

5.3. Des représentants des membres du personnel;

M^{me} Denise Lavigne, enseignante en francisation, a reçu deux bourses. La première étant de 2500\$ pour le projet Drapeaux. Ce projet est en collaboration avec M^{me} Lucie Doyer et se veut une façon de faire briller les différences de notre école. L'autre bourse est pour le ski Alpin et d'un montant de 900\$.

Mesdames Marie-Pierre Martin et Denise Lavigne ont reçu une somme de 4000\$ pour le projet la course à la lecture. Ce projet réunit la littératie et la bonne forme physique.

5.4. Du trésorier;

La trésorière a en main tous les documents concernant le budget du C.E. Il ne manque que la résolution du C.E. pour le changement de signature.

5.5. De la directrice;

M^{me} Blais présente un document portant sur la réussite scolaire. Elle mentionne que les écoles CV et CVC se trouvent au-dessus de la moyenne de la CSDD en ce qui a trait à la réussite en lecture et en écriture des élèves de 4^e et 6^e année. M. Royer en profite pour remercier l'ensemble des intervenants pour le travail fait auprès des élèves pour leur réussite scolaire.

M^{me} Blais présente le bilan de réussite. Les résultats sont en augmentation et très encourageants.

M^{me} Blais rappelle que le 8 mai 2016 se tiendra la fête de quartier.

M^{me} Blais donne les grandes lignes au sujet du dossier de la poursuite contre l'école. La CSDD prend en charge tout ce processus. Un communiqué de presse sera envoyé lorsque la situation sera réglée.

Un suivi a été fait au sujet du PÉDIBUS. Un projet semblable a déjà été envisagé en 2011 à CV. Toutefois, comme il n'y avait pas assez de marcheurs bénévoles, le projet a cessé. Également, il y a le fait que cela nécessite beaucoup d'organisation et que l'école ne possède pas les ressources suffisantes pour encadrer ce projet.

M^{me} Blais mentionne que malgré les récents événements relatifs aux négociations, la direction et le personnel enseignant conservent une relation harmonieuse. Les enfants sont entre bonnes mains et leur réussite scolaire n'est compromise.

M^{me} Blais fait mention du projet «*petits cœurs verts*». Certains enfants, dits médiateurs, portent un dossard sur la cour d'école et interviennent si des conflits surviennent chez les petits.

M. Germain mentionne qu'à l'école CVC, deux séances sportives ont été réalisées durant le mois de novembre auprès des élèves et que le résultat a été très satisfaisant.

M. Germain mentionne que le projet des étoiles à CVC (renforcement/silence dans les corridors) est effectif et que le résultat est positif. Plusieurs étoiles sont déjà au tableau d'honneur.

M. Germain mentionne que sous peu, nous recevrons une invitation pour l'inauguration du nouveau laboratoire informatique à l'école CVC.

M^{me} Blais mentionne qu'il y aura remise d'étoiles pour les élèves méritants dans chacune des classes pour l'école CV. Les enfants auront le privilège de recevoir une récompense individuelle ou collective.

6. Adoption

6.1. Budget 2015-2016 (PowerPoint)

6.1.1. Budget école

M^{me} Blais présente un document sur le budget, document dans lequel les détails des compressions sont expliqués. M. Dallaire propose et M^{me} de Warren seconde l'adoption du budget de l'école. CE1516-02-6.6.1

6.1.2. Budget service de garde

M^{me} Blais présente un document sur le budget.

M^{me} Jalbert propose et M^{me} Côté seconde l'adoption du budget du SDG à CV. CE1516-02-6.1.2.A

M^{me} Doyer propose et M. St-Pierre seconde l'adoption du budget du SDG à CVC. CE1516-02-6.1.2.B

7. Approbation

7.1. Horaire allégé pour la journée du 18 décembre : (remis sur place)

M^{me} Blais demande l'approbation du C.E. quant à la proposition retenue. Cette proposition stipule que vendredi le 18 décembre, la journée se termine à 12h47 (horaire continu).

M^{me} Lajoie propose et M. Bourgault seconde l'approbation de l'horaire continu pour la journée du 18 décembre pour chacune des écoles. CE1516-02-7.1

7.2. Approbations de sorties en suspens; Plaines D'Abraham 8 octobre 2015.

La sortie éducative gratuite sur les plaines d'Abraham pour les élèves du 1^e cycle de Cœur-Vaillant-Campanile est approuvée par voie électronique. Madame Annick et Monsieur Ayé ont respectivement proposé et appuyé. CE1516-02-7.2

Lors de la réunion du 13 octobre, des membres du Conseil ont soulevé la question de la légalité de procéder à des approbations par voie électronique. Après discussion, les membres conviennent d'apporter des modifications aux règles de régie interne du Conseil afin de donner le pouvoir à la direction d'approuver certaines sorties non payantes. Ces modifications seront discutées lors de la prochaine rencontre du Conseil en décembre.

7.3. Fermeture du service de garde à la semaine de relâche

M. Bourgault mentionne que les SDG de CV et de CVC seront fermés étant donné le faible taux de participation.

7.4. Projet de cour d'école à Campanile (présenté sur place)

M. Germain présente un dossier sur la description des besoins identifiés pour la cour d'école de CVC.

Besoins :

- Ajout d'un module de jeux visible par la communauté
- Terrain de soccer synthétique
- Traçage de lignes de jeux sur la zone asphaltée
- Verdissage de la cour et lutte aux ilots de chaleur

M. Germain mentionne que le projet serait idéalement prévu pour juin 2016.

Le C.E. appuie à l'unanimité le projet de renouvellement de la cour d'école à CVC.

M^{me} Lajoie propose et M. Bégin seconde ce projet de renouvellement. CE1516-02-7.4

7.5. Protocole d'entente "Club des petits déjeuners", École Cœur-Vaillant

M. Royer et M^{me} Blais mentionne qu'aucun changement n'a été apporté au protocole.

M. Ayé propose et M^{me} Lambert seconde l'entente de partenariat. CE1516-02-7.5

8. Consultation

8.1. Critères d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire pour 2016-2017 (doc 4 joint)

M. Royer propose de lire les documents personnellement et d'y revenir au C.E. du mois de décembre. M^{me} Blais mentionne de porter une attention particulière sur les points 8.1 et 8.3 lors de la lecture des documents.

M^{me} Blais mentionne que le seul critère concernant les transferts et les aires de desserte est la distance les critères de la fratrie ou de l'ancienneté ne le sont pas.

M. St-Pierre se questionne pour les années futures à savoir si nous allons déplacer les étoiles filantes de l'école CVC. M^{me} Blais confirme que les étoiles filantes ne seront pas déplacées.

M. Dallaire se questionne quant à l'arrivée des réfugiés.

M^{me} Blais mentionne que nous attendons entre 500 et 800 personnes et dont 50% d'âge préscolaire, primaire et secondaire. La CSDD travaille avec les autres commissions scolaires et avec les services sociaux pour préparer l'arrivée. M^{me} Nolet se questionne quant au transfert pour les élèves participant au programme particulier de leur école respective (voir document 5.1.4). Le CE en fera part lors du retour de consultation le 15 décembre prochain.

M^{me} Jalbert propose d'envoyer, à M^{me} Blais et à M. Royer, les commentaires soulevés lors de la lecture de ces documents de consultation.

- 8.2. Liste des écoles et des centres en opération et leur aire de desserte pour 2016-2017 (doc 5 joint)
- 8.3. Plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2016-19. (doc 6 joint)
- 8.4 Cadre d'organisation des services éducatifs 2016-2017 (doc 7 joint)

9. Informations

9.1. Bilan de réussite : (PowerPoint) (déplacé au point 5.5)

9.2. Convention de gestion 2015-2018;

Dépôt en décembre pour approbation

9.3. Plan d'action pour contrer la violence

9.4. Dépôt en décembre ou janvier pour approbation. M. Germain en est responsable. Le plan sera sensiblement le même avec des changements mineurs selon les réponses aux questionnaires du projet éducatif. Mme Lajoie fera la révision linguistique.

9.5 État d'avancement des travaux relatifs au projet éducatif 2015-2018 de l'École des Cœurs-Vaillants

M^{me} Blais enverra les documents pour consultation et analyse aux personnes ayant démontré un intérêt pour le comité responsable du projet éducatif.

M. Royer félicite toute la beauté du projet.

Une rencontre du comité aura lieu bientôt. Mme Blais enverra un Doodle pour fixer une date.

10. Discussion

M. Royer rappelle qu'à la suite de l'Assemblée générale des parents de septembre 2015, aucun représentant n'a été nommé par le Conseil en vertu de la Loi sur l'instruction publique. Il se questionne à savoir ce qu'est un représentant de la communauté. Il mentionne que cela serait regrettable que le C.E. de CV et de CVC subissent les répercussions quant aux problèmes des autres C.E.

M. Royer propose de contacter les personnes qui avaient démontré un intérêt lors de l'assemblée générale des parents afin de vérifier si elles ont toujours de l'intérêt pour exercer ce mandat. Le dossier fera l'objet d'un suivi lors de la prochaine rencontre du Conseil en décembre.

11. Divers

11.1. Rencontre du mois de décembre pour les membres du Conseil d'établissement

M^{me} Blais et M^{me} Jalbert organiseront la rencontre du mois de décembre.

11.2. Résolution pour changement de signature au compte bancaire du Conseil

Sur proposition de Monsieur Patrick Dallaire, appuyé par Monsieur Simon Bourgeault, il est résolu à l'unanimité de retirer à titre de signataire du compte bancaire du Conseil d'établissement le nom de M^{me} Hélène Richard pour le remplacer par le nom de M^{me} Marie-Ève Jalbert. **CE1516-02-11.2.**

12. Levée de l'assemblée

La levée de la réunion est constatée à 21 h 54.

Denis Royer, président

Natalie Blais, directrice